

ADDENDUM À PARTIR DU 01-01-2026

PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

ENSEMBLE DES PRIX DE NOS PRODUITS
ET SERVICES EN VIGUEUR AU 1^{ER} JUILLET 2025

TARIFS EN EURO TTC LORSQUE LA TVA EST APPLICABLE. PRIX PUBLIC NE POUVANT
DÉPASSER LES MONTANTS INDIQUÉS HORS VARIATION DE TVA.

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 1^{er} juillet 2025. Il comprend l'évolution tarifaire portant sur :

- l'Offre Groupée de Services EKO PRO à partir du 1^{er} janvier 2026.
- la rubrique Virements conformément au Règlement européen 2024/886 du Parlement européen et du Conseil du 13 mars 2024 sur les virements instantanés.
- les nouveaux pays qui ont intégré la zone SEPA.



ATLANTIQUE
VENDÉE



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Autres offres groupées de services

Offre EKO PRO¹ (Services inclus)

- frais de tenue de compte actif
- commission de mouvement²
- e-relevé ou relevé de compte (mensuel)
- consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro RIB)
- consultation et gestion de vos comptes sur smartphone (Ma Banque)
- carte « Mastercard EKO PRO » à autorisation systématique et à débit immédiat

NOUVEAU

8,00 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO PRO sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard EKO PRO. En cas de résiliation de l'offre EKO PRO, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Voir conditions et limites au contrat et auprès de votre conseiller. Tarification non soumise à TVA.

² Commission incluse dans la cotisation EKO PRO, jusqu'à 10 000€ de mouvements débiteurs cumulés trimestriels sur le compte professionnel – facturation proportionnelle de 0,1% au-delà. Commission prélevée mensuellement, s'il y a lieu. Cf page 4 de la plaquette tarifaire en vigueur au 1er juillet 2025, rubrique «Gestion du Compte».



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Virements SEPA¹ (SCT)

Opération libellée en euro à destination ou en provenance d'un prestataire de services de paiement situé dans un pays de la zone SEPA. Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés².

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet ³	Agence
Frais par virement occasionnel classique ou instantané : <ul style="list-style-type: none">• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale• vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
	GRATUIT	4,50 €
	GRATUIT	4,50 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet ³	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent : <ul style="list-style-type: none">• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale• vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
	GRATUIT	4,50 €
	GRATUIT	4,50 €
Frais par virement permanent : <ul style="list-style-type: none">• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale• vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
	GRATUIT	GRATUIT
	GRATUIT	GRATUIT
Modification d'un virement permanent classique	GRATUIT	GRATUIT
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL PAR SUPPORT TÉLÉTRANSMIS ⁴		
Frais par virement occasionnel sur support télétransmis : <ul style="list-style-type: none">• Virement SCT classique ou instantané		0,18 €/VIREMENT
Réception d'un virement SEPA classique ou instantané		GRATUIT
Refacturation des frais prélevés par les banques des bénéficiaires		MONTANT FACTURÉ PAR LA BANQUE DES BÉNÉFICIAIRES
Demande de rappel de virement SEPA classique ou instantané à l'initiative du donneur d'ordre⁵		GRATUIT

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 4).

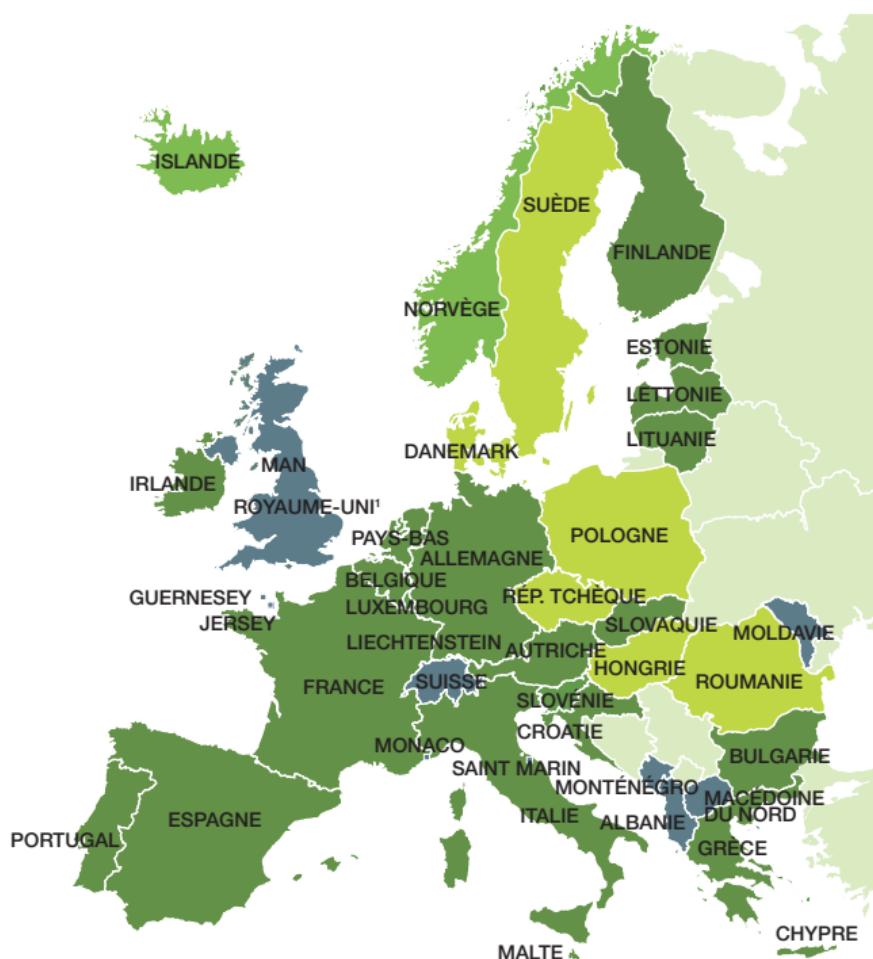
² Le virement SEPA classique est exécuté dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables. Le virement SEPA instantané est exécuté immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

³ Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

⁴ Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

⁵ Sauf les éventuels frais prélevés par les banques des bénéficiaires.

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



● Pays de la zone Euro^{*}

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

² La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.



www.ca-atlantique-vendee.fr

Document informatif à vocation non-publicitaire.

Édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Garde - route de Paris - 44949 Nantes Cedex 9. 440 242 469 RCS Nantes. N° TVA : FR 57 440 242 469. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 954. Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière, numéro CPI44012022 0000 00026 délivrée par la CCI de Nantes-Saint Nazaire, bénéficiant de la Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA - 53 Rue La Boétie 75008 PARIS. N° Identifiant Unique CITEO : FR234287_01AUUO.

Agrée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest 75436 PARIS.

Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.
Contrôlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiser strasse 29-60311 Francfort sur le Main Allemagne).

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02